

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

SAINT-CYPRIEN, le 30 Septembre 2022

Monsieur Thierry DEL POSO
Président du CCAS,
Maire de la Commune de Saint-Cyprien
Président de la Communauté des Communes
Sud Roussillon
Conseiller Départemental

à

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration

## 2ème CONVOCATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 30 septembre 2022 à 10h00 n'a pu se tenir car le quorum n'était pas atteint.

Aussi, conformément à l'article 18 du règlement intérieur du CCAS, je vous invite à participer au nouveau Conseil d'Administration qui se tiendra le :

MERCREDI 5 OCTOBRE 2022 à 10 H 00 Salle Escaro en Mairie

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Par délégation du Président La Vice-Présidente Anne-Marie PEGAR-BOIX

